

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

SEANCE EN DATE DU 30 NOVEMBRE 2023

Présents : cf. liste annexe.

Secrétaire de séance : Raymond NOURRISSON

Date de la convocation du Conseil de Communauté : 23 Novembre 2023

Lieu de convocation du Conseil de Communauté : Salle multi-activités d'Arlanc.

Délibération n°22

**PRÉSENTATION DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE INTERCOMMUNAL ET
PLAN D' ACTIONS 2024/2026**

Vu la délégation de la compétence « mobilité » à la région AURA la désignant comme AOML ;

Vu la convention de coopération sur la compétence « mobilité » avec la région AURA ;

Vu la délégation de la compétence « Mobilité active » à Ambert Livradois Forez par la région AURA

Vu l'Appel à Projet « À vélo 2 » dont ALF est lauréate depuis le 14 Septembre 2021 ;

Vu le « Plan Vélo » d'Ambert Livradois Forez ;

Le vélo est au croisement des différentes politiques intercommunales : mobilité, tourisme, sport et loisirs, enfance-jeunesse, énergie...

Depuis le début du mandat, le déploiement du vélo dans toutes ces dimensions est un enjeu transversal fort pour ALF.

Dans ce contexte, lauréate de l'appel à projet « À Vélo 2 en 2021 », la Communauté de communes porte un plan d'actions sur 3 ans pour développer la mobilité dite « active » sur le territoire intercommunal.

La mobilité, un enjeu majeur pour ALF

Comme de nombreux territoires ruraux et de moyenne montagne, la voiture est le moyen le plus plébiscité pour effectuer ses déplacements, alors même que le **secteur routier est le 2^{ème} émetteur d'émissions de GES** en local.

Aujourd'hui, certaines difficultés sont déjà présentes sur le territoire puisque 20% des ménages sont en situation de **précarité énergétique** à cause du coût des carburants (soit 2 591 ménages).

Pourtant lorsqu'on regarde les flux réalisés au quotidien, les distances parcourues restent relativement faibles (seuls 17% des flux domicile-travail sont externes au territoire). En effet, **1 trajet domicile-travail sur 2 fait moins de 5 km**. Quant aux trajets domicile-école, **44% se réalisent au sein de la commune de résidence**. Enfin, Ambert Livradois Forez s'organise en plusieurs bassins de vie, permettant à **3 habitants sur 4 de vivre à moins de 30 minutes à vélo d'un pôle de services et de commerces**.

Des alternatives à la voiture sont donc possibles et peuvent être des portes d'entrée pour amorcer le virage de la résilience climatique.

~~Proposer un cadre de vie agréable~~ est un facteur d'attractivité essentiel, et cette condition passe par la prise en compte du changement climatique : **un territoire résilient ayant amorcé la transition énergétique en sera d'autant plus attractif.**

L'attractivité des territoires se construit également à partir **d'une culture locale et d'activités emblématiques**. Pour Ambert Livradois Forez, le vélo est un élément stratégique sur lequel s'appuyer.

Avec ses 950 km balisés, le territoire fait partie du **plus grand espace VTT-FFC de France en nombre de kilomètres**. Chaque année, c'est également le théâtre de **plusieurs courses cyclistes de renom** (Cyclo les Copains, Tour du Pays d'Olliergues).

Dans le cadre de l'appel à projets « À Vélo 2 », **ALF a lancé en juillet 2022, l'élaboration d'un schéma directeur cyclable (SDC) à l'échelle intercommunale, pour disposer d'une stratégie ambitieuse en la matière, sur le temps long (2023-2033)**. Les différents documents liés au schéma directeur cyclable sont joints au projet de délibération.

Pour la mise en œuvre de ce schéma à court terme, un plan d'actions pour la fin de mandature (2024/2026) est proposé :

AXE 1 – GOUVERNANCE ET PILOTAGE DES PROJETS

Coût total : 60 000 €

- Poste chargée de mission à pérenniser à partir d'avril 2025 : 40 000 € / an

AXE 2 – CONSTRUIRE UNE IDENTITE FORTE « ALF : TERRE DE VELO »

Coût total : 9 000 €

- Valoriser les temps forts sur la mobilité active : 3 000 € / an

AXE 3 – DEVELOPPER LA PRATIQUE PAR DES SERVICES DE PROXIMITE

Coût total : 105 000 €

- Service LLD : 30 000 € en 2023 (déjà réalisé) et 5 000 € en 2024 (investissement)
- Aide à l'achat : 12 500 € / an pour 2023-2024-2025 puis 7 500 € en 2026
- Savoir Rouler : coordination dispositif / interlocuteur financement
- Atelier de sensibilisation : 1 000 € / an
- Cyclo-bus : 22 000 € (investissement)

AXE 4 – AMENAGER LE TERRITOIRE

Coût total : 80 000 €

- Jalonnement d'itinéraires : en fonction des projets des communes
- Révision des plans de circulation : en fonction des projets des communes
- Aménagement des ZA : inclus dans les projets du pôle économie
- Stationnement vélo : 80 000 €
- Valorisation de circuits touristiques : en fonction des projets des communes

COÛT TOTAL : 254 000 €

AR Prefecture

063-200070761-20231130-2023_30_11_22-DE
Reçu le 14/12/2023

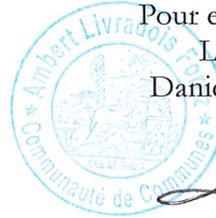
Après avoir écouté cet exposé et délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité décide :

- de prendre acte et valider le niveau d'ambition du schéma directeur cyclable ;
- d'approuver les principes de mise en œuvre de ce schéma directeur cyclable pour la fin du mandat ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents dans le cadre de la mise en œuvre de ce schéma directeur cyclable.

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe qu'en application des dispositions de l'article L.2131-1 du CGCT et de l'article R. 421-5 du Code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours, devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage, ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publiée le 19 décembre 2023



Pour extrait conforme,

Le Président,
Daniel FORESTIER